

Questions orales

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, nous ne nous en sommes pas tenus à cette note au gouvernement américain, loin de là. Nous nous apprêtons actuellement à remettre à la Commission mixte internationale un document commun sur le projet Garrison qui précise des mesures de ce genre, notamment certaines modifications à apporter à ce projet.

M. Murta: Le ministre peut-il me donner un aperçu rapide des limites que la Commission mixte internationale fixera au projet Garrison, et me donner d'éventuelles précisions à ce sujet.

Mme Sauvé: Nous précisons à la Commission mixte internationale que nous ne sommes pas convaincus que le projet actuel n'aura pas de répercussion néfaste sur le territoire et l'environnement canadiens. Nous ajoutons en conséquence qu'à notre avis, les États-Unis doivent revoir ce projet et y apporter des modifications pour se conformer à leurs engagements dans le cadre du traité sur les eaux limitrophes.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE REFUS DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE WINNIPEG DE S'ENTREtenir AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA FRATERNITÉ DES INDIENS—LA RÉACTION DU MINISTRE

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle concerne l'incident survenu le mois dernier à Winnipeg, lorsque le directeur régional a quitté une réunion avant que le vice-président de la Fraternité nationale des Indiens ne prenne la parole. Interrogé par la presse sur les raisons de son départ, il avait répondu qu'il savait d'avance ce qu'on allait dire. Le ministre peut-il nous dire s'il a réprimandé ses services ou s'il est d'accord avec cette attitude, ou quelle sera à l'avenir la position du ministre concernant cette réunion?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas réprimandé les fonctionnaires du ministère. Il me semble qu'il y a des façons plus censées et plus rationnelles de régler ces affaires que d'intervenir dans les conférences. Voilà pourquoi nous avons constitué le comité conjoint du cabinet et de la Fraternité nationale des Indiens et lui avons confié le soin de régler ces problèmes. Si l'affaire est sérieuse, il vaudra mieux qu'il s'en occupe au lieu que j'intervienne dans les conférences des directeurs régionaux.

* * *

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POSSIBILITÉ POUR CERTAINES PROVINCES DE CONTREMANDER DES PROJETS DU PIL, À LA SUITE DE L'ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME ANTI-INFLATION

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné que les provinces en général semblent emboîter le pas en ce qui a trait à l'effort collectif que tous les Canadiens doivent faire pour arrêter l'inflation, en conformité des grandes lignes du bill C-73, l'honorable

[M. Murta.]

ministre peut-il dire à la Chambre si les provinces ou une province en particulier ont manifesté le désir de contremander les projets PIL pour 1975-1976 sur leur territoire, en conformité de cette volonté de diminuer les dépenses?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aurai une réunion avec les ministres provinciaux mercredi et jeudi, et peut-être que j'aurai à cette occasion une indication des ministres sur leurs intentions relativement au programme en général.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LE PRIX DES MACHINES AGRICOLES IMPORTÉES—LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il vient de déclarer à l'association des étudiants en agriculture de l'Université de la Colombie-Britannique que les contrôles des prix industriels vont stabiliser les coûts de production des agriculteurs. Puisque la hausse des coûts dont ils se plaignent est attribuable en grande partie aux augmentations de prix du matériel agricole importé, est-ce que la déclaration du ministre faisait suite aux entretiens qu'il a eus avec Henry Kissinger lors de sa visite à Ottawa, ou avec d'autres représentants du gouvernement des États-Unis?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, ces déclarations étaient basées sur la réalité.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous voulez rire!

M. Towers: Le ministre communiquera-t-il à la Chambre les résultats de ses entretiens sur les frais de production des machines agricoles?

M. Whelan: J'en ai eu plusieurs au sujet de l'industrie des machines agricoles. A mon avis, à cause du libre échange, nous avons perdu une bonne partie de notre industrie des machines agricoles. Je l'ai signalé à M. Kissinger lorsqu'il était ici.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LE CAS DES OFFICES DE COMMERCIALISATION

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et concerne la possibilité d'appliquer les lignes directrices ou les contrôles aux offices de commercialisation agricoles. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement estime que les offices de commercialisation des produits agricoles ne pourraient pas augmenter le prix des denrées qu'ils vendent au delà de l'augmentation des frais de production des producteurs qui constituent ces offices. Est-ce la limite qu'on imposera?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je dois d'abord signaler à la Chambre que très peu d'offices de commercialisation fixent les prix. Ils n'ont pas les pouvoirs nécessaires. Seulement trois offices fédéraux fixent les prix de certaines denrées, soit la Commission canadienne du lait, l'Office canadien de commer-